

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mars 2026

RENFORCER L'ENSEIGNEMENT À LA DÉFENSE NATIONALE DANS LE CADRE DU
PARCOURS DE CITOYENNETÉ - (N° 2523)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 14

AMENDEMENT

présenté par

Mme Catherine Hervieu, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, M. Roumégas, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, après le mot :

« enseignement »,

insérer le mot :

« facultatif ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Groupe Écologiste et Social s'oppose à cette proposition de loi qui vise à créer un enseignement obligatoire consacré exclusivement à la défense.

Il existe déjà de manière transversale une sensibilisation aux sujets de défense dans les enseignements, principalement en enseignement moral et civique (EMC), en histoire et en géographie et dans l'éducation aux médias. La création et le développement des classes de défense (CD) permet actuellement des actions pédagogiques complémentaires.

L'école n'est pas un lieu de recrutement ou de promotion du nouveau service national. L'enseignement à la défense doit s'inscrire dans un apprentissage contextualisé et plus large de l'histoire, de la géopolitique, du sens de la citoyenneté, de la place de l'individu dans la société et du devoir de défense.

Le groupe Écologiste et Social ne peut souscrire à orienter des moyens constants dans un contexte de disette budgétaire des politiques éducatives et de la suppression de 4000 postes d'enseignants et de coupes franches dans la formation continue des enseignants.

Le groupe Écologiste et Social appelle au renforcement des enseignements d'éducation physique, de courses d'orientations en pleine nature, de randonnées, etc.... Nous appelons en outre à développer les enseignements à l'extérieur, notamment par des visites de sites historiques, lieux culturels et de mémoire, ainsi que l'enseignement critique aux médias et à la désinformation.

Le contenu de cet enseignement serait proposé aux enseignants comme ressource complémentaire pour la formation civique des élèves.

Le groupe Écologiste et Social propose à cet effet que cet enseignement soit facultatif.